



**Note à l'attention des Recteurs, Présidents d'Universités, Directeurs d'organismes  
membres du CAMES**

N° 003.2020/CAMES/SG/KP

**Objet :** Ouverture du 20<sup>e</sup> Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions animales – Année 2020

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Concours d'Agrégation de Médecine Humaine, Pharmacie, Odontostomatologie, Médecine Vétérinaire et Productions animales se tiendra du 02 au 10 novembre 2020, à Brazzaville au Congo.

En prévision de cet important événement académique, je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer avant le **1<sup>er</sup> mars 2020**, les informations suivantes :

- la liste des candidats et leurs spécialités, en mettant en exergue les emails fonctionnels ;
- la liste des professeurs titulaires susceptibles d'être présidents ou membres de jurys, leurs spécialités et année de titularisation, leurs adresses électroniques et téléphoniques fonctionnelles.

Je saisis cette opportunité pour vous rappeler que **la date limite de transfert des dossiers en ligne** est fixée au **31 mai 2020, délai de rigueur**.

Aussi, dans le contexte du programme Silhouette du CAMES 100% numérique, tous les candidats sont-ils invités à soumettre leur dossier en ligne, dans la période du **1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2020, sur le site e-CAMES [www.cames.online](http://www.cames.online)**. En revanche, les dossiers physiques (1 exemplaire) en plus de leur version numérisée (1 clé USB) doivent être présentés à la Commission institutionnelle d'étude de conformité des dossiers, mise en place par chaque université.

Les documents ci-après cités, entrant dans le cadre de la composition des dossiers, peuvent être téléchargés à partir du site web du CAMES : [www.lecames.org](http://www.lecames.org) :

- un exemplaire des conditions d'inscription et des critères ;
- la fiche de renseignements à remplir par les candidats et à joindre au dossier de candidature, au moment du dépôt ;
- le code d'éthique et de déontologie dont il faut renvoyer le formulaire d'engagement dûment signé.

.../





En cas de difficultés pour la numérisation et la transmission des dossiers en ligne, les Campus Numériques Francophones (AUF) peuvent apporter une assistance aux candidats.

2 adresses mails sont créées pour toute assistance technique ou relative aux procédures:

- assistance\_technique@cames.online
- assistance\_procedure@cames.online

Par ailleurs, conformément aux réflexions relatives à la modernisation des pratiques dudit Concours, notamment en ce qui concerne l'usage optimal du numérique, présentées à la 35<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres et à la 41<sup>ème</sup> session des CCI, je rappelle que pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> épreuves du Concours, le rétroprojecteur ne sera plus utilisé.

En outre, de manière pilote, la 1<sup>ère</sup> épreuve de la Section Médecine vétérinaire et productions animales se fera à distance.

En vous remerciant pour votre prompt réaction et une large diffusion du présent document, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

**P.J. :**

- Conditions d'inscription
- Fiche de renseignements
- Code d'éthique et de déontologie
- Modalités pratiques

Fait à Ouagadougou, le 14 janvier 2020

Le Secrétaire Général,  
Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES

  
Professeur Bertrand MBATCHI \*



**Plan stratégique**  
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES  
2016-2020

O1 BP 134 Ouagadougou 01 Burkina Faso  
Téléphone : (+226) 25368146 / Fax : 25368573  
Email : cames@lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité  
au service du développement des Etats membres.*

